



Sommaire

Tribune libre

Formation professionnelle et
valorisation des métiers, 1

Actualité

L'Aéroport de Toulouse-Blagnac
met en service de nouveaux
équipements 2Saint-Charles international
partenaire Interreg POCTEFA..... 3Prévention des risques
professionnels en
transport routier 3Cluster Fret/Logistique
en Occitanie 4

Publications

Accidentalité dans la région Occitanie
2012-2016 4Accidentalité des poids-lourds dans
la région Occitanie 2012-2016. 4

Agenda

Colloque 2018 annoncé! 3

Tribune libre

Formation professionnelle et valorisation des métiers
une articulation nécessaire au regard des besoins des entreprises

À l'heure où nous rédigeons cet édit, le « big bang » de la formation professionnelle décidé par le gouvernement vient d'être présenté officiellement par Murielle PENICAUD, Ministre du Travail. Il y aura bien un bouleversement total du système de formation professionnelle, qui nécessitera de nous tous, un nouveau temps d'adaptation.

Indépendamment de toutes les nouveautés qui nous attendent (*comme la collecte des fonds de la formation confiée aux URSSAF, le compte personnel de formation (CPF) transformé en numéraire et crédité de 500€ par an pour les salariés, voire de 800€ pour les non qualifiés, un plan de formation simplifié, etc.*) et pour lesquelles il y a encore des inconnues, l'Etat s'est attaché à vouloir développer les compétences des salariés, permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder plus rapidement à une formation et à un emploi, ainsi que promouvoir la voie professionnelle et développer l'apprentissage.

Lorsque l'on sait que notre branche n'a cessé de croître au niveau de ses effectifs particulièrement en région Occitanie (+5% sur 2016, après +3% en 2015) et qu'elle a créé plus de 2500 emplois sur 2016, il peut être frustrant pour la profession d'avoir des centaines d'offres d'emploi à proposer en région, et n'avoir personne à mettre en face.

De plus, la reprise économique qui s'amorce, la confiance retrouvée des entreprises, remettent au cœur des préoccupations la problématique de la formation initiale et continue, la création et l'évolution des compétences au service des entreprises et de l'emploi.

Ce qui nous amène à dire que si permettre l'accès à la formation professionnelle à un plus grand nombre d'individus est

un enjeu important, il n'en demeure pas moins, que la première difficulté à laquelle se heurte certains secteurs professionnels dont celui du Transport, est avant tout une problématique de promotion du secteur et d'attractivité des métiers.

Or comment attirer de nouveaux entrants, si les jeunes et leurs parents, les demandeurs d'emploi, les salariés en reconversion, restent encore sur une image « vieillotte » du transport, une méconnaissance des métiers et de leur diversité, et ignorent le développement des nouvelles technologies exigeant de nouvelles compétences auprès des candidats.

Il nous appartient donc de faire changer les mentalités. Pour ce faire, nous devons continuer à mener en propre des actions de promotion du secteur et des métiers (« Village des Métiers » dédié au Transport et à la Logistique, « journées portes ouvertes entreprises » en Occitanie). Il est également essentiel d'assurer notre participation à des forums initiés par d'autres partenaires comme la Région (sur les TAF¹) ou la CCI 31 avec la nuit de l'orientation.

Nul doute qu'en ce qui concerne le Transport, le proverbe de Nicolas Boileau s'applique pleinement ici : « Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ! ».

Christine BOY,
Déléguée régionale auprès des Institutions
et de la Profession — AFT Délégation
régionale Occitanie – site de Toulouse

Rémi MARA,
Directeur — CAMPUS de Toulouse -
SUP' DE LOG et CFA PROMOTRANS



Après une année 2017 record, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a mis en service ses nouveaux équipements

La plateforme toulousaine a accueilli 1,1 million de passagers de plus qu'en 2016, une hausse record qui la place au troisième rang des aéroports régionaux. 2018 est tout aussi prometteur, avec la mise en service d'équipements, début avril, qui offrent une expérience nouvelle aux passagers.

9,2 millions de passagers (+14,6%) et 1,1 million de passagers de plus qu'en 2016. L'année 2017 a été celle de tous les records pour l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Cette très forte croissance conforte la stratégie de développement d'ATB, car c'est bien le trafic low cost européen qui a suscité une telle envolée des chiffres, pilotée par les compagnies aériennes EasyJet, Ryanair et Volotea. Sur la plateforme, la part du low cost a encore progressé en 2017, passant de 32,2% à 41% du trafic total.

Une fréquentation croissante de l'aéroport qui imposait d'adapter ses infrastructures, pour offrir des services qu'une clientèle internationale est en droit d'attendre. C'est tout le sens des travaux engagés en 2017: une zone de contrôle sécurité unique intégrant les dernières technologies, une offre de boutiques et restauration plus attractive au sein d'un vaste espace commercial, une jetée d'embarquement dédiée au trafic des compagnies low cost et régionales et un hôtel quatre étoiles connecté à l'aérogare seront mis en service en 2018.



La première partie des travaux est achevée. Début avril, les passagers ont découvert une nouvelle zone de contrôle sûreté, concentrée sur le Hall D, et un duty free XXL qui fait entrer l'aéroport toulousain dans la cour des grands.

Le Hall D devient ainsi le nouveau centre de gravité des modes d'accès à l'aéroport: d'un côté, le pôle des transports en commun tramway-bus; en face, les parkings de proximité P1-P2-P3; de l'autre côté, les parkings éloignés P5-P6 dont la Navette bus gratuite dépose les passagers au pied du Hall D.

Cette zone de contrôle accueille désormais la totalité du dispositif de sûreté (celui du Hall B a cessé son activité), avec des postes d'inspection filtrage à haut débit et dotés des dernières technologies en matière de sûreté, un circuit spécialement conçu pour les familles et les personnes à mobilité réduite.

À la clé, un passage plus facile et plus confortable de la zone de contrôle, tout en conservant un niveau de sécurité optimal.

La zone de contrôle franchie, le passager entre dans un nouveau duty free qui voit très grand: passé de 680m² à 1800m², il propose les traditionnels alcool tabacs et parfums que l'on trouve dans tous les duty free d'aéroports, mais complète son offre avec une sélection des meilleurs produits régionaux. Ce duty free préfigure la montée en gamme de l'ensemble des services qui seront proposés aux passagers en fin d'année.



« Cette première étape du parcours vers l'avion illustre ce que nous proposerons en totalité à nos passagers, en fin d'année: un seul cheminement pour tous, plus convivial et agrémenté de nombreux services tout au long du parcours, explique Jean-Michel Vernhes, président du Directoire d'Aéroport Toulouse-Blagnac. Nous accueillons une clientèle internationale toujours plus nombreuse, et pour laquelle le temps passé dans l'aéroport doit être agréablement utilisé. Nous allons répondre à cette demande et proposer en 2018 un niveau de prestations très supérieur à celui que l'on a connu jusqu'alors. Il faudra cependant patienter encore un peu, et nous espérons que nos passagers feront preuve de compréhension pour la gêne occasionnée pendant ces prochains mois. Elle est liée à l'ampleur des travaux que nous avons entrepris pour leur offrir une infrastructure à la hauteur de leurs attentes. »

Un seul circuit, plus simple, et un duty free doté d'une offre variée et attractive: les travaux se poursuivent, le projet phare de l'aéroport avance.



Aéroport Toulouse-Blagnac
Communication interne et institutionnelle

<http://www.toulouse.aeroport.fr/>

Saint-Charles International partenaire du programme Interreg POCTEFA « trails »

22 février 2018

Réunion de lancement du projet TRAILS entre partenaires français et espagnols

Le projet TRAILS (TRAnsnational Intermodal Links towards Sustainability), a été sélectionné dans le cadre du programme européen de coopération territoriale *Interreg POCTEFA*, cofinancé par des fonds Feder.

Son objectif principal est de favoriser le report modal dans nos régions, d'optimiser les structures existantes et d'augmenter sur le corridor méditerranéen le nombre de liaisons de fret ferroviaire entre Catalogne et Occitanie. Les objectifs de ce programme portent entre autres sur la création ou le renforcement de flux de marchandises (tous secteurs confondus), par la création d'un guichet unique digital transfrontalier qui regroupera toute l'offre multimodale des deux territoires... sans oublier la création d'une cartographie des infrastructures existantes.

Le budget global de TRAILS POCTEFA est de 1.35 million d'euros sur trois ans.

Saint Charles International est partenaire de Trails, aux côtés du Conseil Régional Occitanie, de l'ADE-PMInvest¹, de MP²², de la FNTR³⁶⁶ et d'Eurosud TEAM. Du côté de la Catalogne, on retrouve la Generalitat de Catalunya, Cimalsa, FGC Ferrocarrils (Generalitat) et le Conseil Général de Cambres de Catalunya.



contact :

Agence de développement économique

c.beffara@perpignan-mediterranee.org

tél. : 04 68 08 62 62

www.investinperpignan.fr

Prévention des risques professionnels en Transport Routier

Une solution pour améliorer la performance des entreprises de la branche transport

Avec le soutien de l'Assurance maladie-Risques professionnels, de CARCEPT Prev et de la DIRECCTE, l'AFT apporte une réponse concrète, innovante et expérimentale en région Occitanie: Un accompagnement sur mesure à la prévention des risques grâce à la mise à disposition d'Un Chargé de Mission Prévention.

1 Agence de Développement Économique Pyrénées Méditerranée Invest

2 Plateforme Multimodale Pyrénées Méditerranée

3 Fédération Nationale du Transport Routier

Que propose le Chargé de Mission Prévention ?

Un accompagnement gratuit et sur-mesure pour des entreprises volontaires à la mise en place d'une démarche de prévention des risques.

Concrètement en quoi consiste cet accompagnement ?

Une expertise des risques professionnels dans votre activité.

Des propositions adaptées à votre entreprise.

Quels bénéfices en retirez-vous ?

Des outils adaptés à vos besoins.

Des solutions simples et efficaces.

Des informations sur les aides financières existantes.

La mise à disposition des bonnes pratiques dans votre région.

Une méthode permettant d'améliorer votre performance globale.

Pourquoi s'engager dans une démarche de prévention ?

Enjeux économiques: réduire les coûts liés aux accidents du travail et maladies professionnelles, ainsi que les risques de désorganisation dans l'entreprise.

Enjeux humains: limiter le turn-over, l'absentéisme, les conflits; maintenir dans l'emploi; développer les compétences; intégrer les travailleurs handicapés dans l'activité.

Enjeux règlementaires: répondre aux obligations des employeurs (document unique, protocoles de sécurité).

Enjeux d'image pour l'entreprise: améliorer son attractivité; afficher sa performance.

Qui peut bénéficier de son aide ?

Toutes les TPE et PME de transports de marchandises et de voyageurs de moins de 50 salariés qui souhaitent un appui extérieur pour agir sur l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés.



Pour contacter le chargé de mission de prévention de l'AFT en Occitanie:

Frédéric HAMELIN

mob. : 06 23 27 31 19 - tél. : 05 61 99 47 87

frederic.hamelin@aft-dev.com

Agenda

Colloque 2018 annoncé!

En fin d'année 2018, dans le cadre de ses échanges thématiques, l'ORT Occitanie a prévu d'organiser une rencontre à Toulouse autour des sujets: vols de fret et litiges.

Vous retrouverez sur notre site internet toute information utile sur la date retenue, le programme et les modalités d'inscription en septembre prochain.

Constitution d'un cluster fret-logistique en Occitanie

Après plus d'une année de travail en partenariat avec la Plateforme multimodale Pyrénées Méditerranée (MP2) et l'Agence régionale de développement économique, la Région a annoncé lors de la Semaine internationale du transport et de la logistique (SITL) à Paris, la création en fin d'année d'un cluster fret-logistique régional.

L'objectif de ce cluster sera de renforcer la compétitivité des entreprises en améliorant leur performance logistique, de conforter et développer l'offre de services multimodaux en région et de favoriser les échanges transversaux entre les différentes filières régionales sur les sujets logistiques.

Il sera basé à Perpignan et aura vocation à rayonner sur tout le territoire de la région Occitanie. M. Steve Mangin, PDG de Lea Logistique, appuyé par le Groupe La Poste et l'entreprise Eurorail, se voit confier la mission de préfiguration du cluster et d'animation des groupes de travail avec l'ensemble des entreprises désireuses de s'investir dans le projet. Il s'agira notamment « d'identifier les attentes des acteurs et les facteurs de réussite ».

La mission sera coordonnée avec MP² et l'appui de Ad'Occ.

Cinq axes de travail ont été identifiés: compétitivité des entreprises, multimodalité, logistique urbaine (dernier kilomètre), formation/emploi et innovation.

La filière pèse en Occitanie 6300 entreprises et 60 000 emplois. Plus de 45Mt de marchandises transitent chaque année côté Méditerranée, dont plus de 14 Mt sont valorisées sur les différentes plateformes multimodales.

Contacts :

Plateforme Multimodale
Pyrénées-Méditerranée (MP²)
fchauvineau@plateforme-mp2.fr
04 68 68 45 61



Agence Régionale Ad'Occ
cecile.mugnier@madeeli.fr
05 61 12 57 03



L'ORT Occitanie est une association loi 1901 rassemblant des partenaires du transport en Occitanie: organisations professionnelles, chambres consulaires, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et d'autres administrations, Conseil régional, autorité organisatrice du transport...

L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional du transport Occitanie sont assurés par le DREAL Occitanie, division Transport routier: 1, rue de la cité administrative, 31074 Toulouse Cedex 9, tél: 05 61 58 54 09.

www.ort-occitanie.com

Publications

Accidentalité dans la région Occitanie de 2012 à 2016 DREAL Occitanie

(parution février 2018)



Accidentalité des poids-lourds dans la région Occitanie de 2012 à 2016 DREAL Occitanie

(parution janvier 2018)



Retrouvez ces publications à l'adresse suivante :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/analyses-thematiques-de-l-accidentologie-r7444.html>

directeur de publication: Jean-François Brou

rédacteur en chef: Olivier Calvet

rédactrice: Suzanne Soubrenie-Bordet

conception: DREAL Occitanie/DIR/CC/Communication

impression: Imprimerie Lecha

dépôt légal: mai 2018

ISSN :



1625-6034